

RAPPORT SPÉCIAL
DU
COMITÉ SPÉCIAL
CONTRE L'APARTHEID



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-HUITIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 22A (A/38/22/Add.1)



NATIONS UNIES

RAPPORT SPÉCIAL
DU
COMITÉ SPÉCIAL
CONTRE L'APARTHEID

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-HUITIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 22A (A/38/22/Add.1)



NATIONS UNIES

New York, 1985

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Le présent volume contient un rapport spécial présenté à l'Assemblée générale par le Comité spécial contre l'apartheid, qui avait été précédemment distribué sous la cote A/38/22/Add.1-S/16101/Add.1.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
Lettre d'envoi		iv
I. INTRODUCTION	1 - 7	1
II. COOPERATION MILITAIRE ET NUCLEAIRE	8 - 21	2
III. COOPERATION ECONOMIQUE	22 - 25	4
IV. RELATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET AUTRES	26 - 30	5
V. COLLABORATION AVEC LES BANTOUSTANS	31 - 32	5
VI. AUTRES DOMAINES	33 - 35	6
VII. CONCLUSION	36 - 41	6

LETTRE D'ENVOI

Le 12 septembre 1983

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous faire tenir un rapport spécial du Comité spécial contre l'apartheid sur l'évolution récente des relations entre Israël et l'Afrique du Sud que le Comité spécial contre l'apartheid a adopté à l'unanimité le 12 septembre 1983.

Ce rapport spécial est présenté à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité conformément aux dispositions pertinentes des résolutions 2671 (XXV) et 37/69 F de l'Assemblée générale en date respectivement du 8 décembre 1970 et du 9 décembre 1982.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président par intérim
du Comité spécial contre
l'apartheid,

(Signé) Uddhav Deo BHATT

Son Excellence
Monsieur Javier Pérez de Cuéllar
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
New York

I. INTRODUCTION

1. Passant outre aux injonctions et aux appels répétés de l'Assemblée générale, le Gouvernement israélien n'a cessé d'accroître sa collaboration avec le régime d'apartheid sud-africain. Dans son rapport à l'Assemblée générale, lors de sa trente-septième session, le Comité spécial s'est senti tenu d'attirer tout particulièrement l'attention sur l'importance et l'intensification de cette collaboration, qu'il a qualifiée "d'alliance virtuelle" et de "grave défi à l'Organisation des Nations Unies" 1/.

2. Dans sa résolution 37/69 F du 9 décembre 1982, l'Assemblée générale a de nouveau condamné vigoureusement la collaboration sans cesse croissante d'Israël avec le régime raciste d'Afrique du Sud, particulièrement dans les domaines militaire et nucléaire. Elle a prié le Comité spécial de diffuser aussi largement que possible des informations sur les relations entre Israël et l'Afrique du Sud, de garder la question constamment à l'étude et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité.

3. Le Comité spécial a, au cours de l'année écoulée, accordé une attention toute particulière à cette question. Il a organisé, en coopération avec l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques, l'Organisation de l'unité syndicale africaine et le Conseil mondial de la paix, la Conférence internationale sur l'alliance entre l'Afrique du Sud et Israël qui s'est tenue à Vienne du 11 au 13 juillet 1983 2/. Cette conférence, à laquelle ont participé des représentants des organismes des Nations Unies, du Mouvement des pays non alignés, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que divers experts, a permis de regrouper et d'analyser les informations disponibles sur la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud, notamment dans les domaines militaire et nucléaire, et de formuler des propositions pour l'adoption de mesures plus efficaces en vue de mettre fin à cette collaboration. Elle a adopté une déclaration dont le Comité spécial a transmis le texte à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité (A/38/311-S/15883, annexe; voir également A/AC.115/L.595).

4. Parallèlement, la communauté internationale a continué d'inviter Israël à cesser de collaborer avec le régime raciste d'Afrique du Sud. La septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, réunie à New Delhi du 7 au 12 mars 1983, s'est déclarée gravement préoccupée par la collaboration que les puissances occidentales et Israël entretiennent avec le régime d'apartheid dans le domaine nucléaire (voir A/38/132-S/15675 et Corr.1 et 2, annexe, sect. 1, par. 53).

5. L'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, réunie pour sa dix-neuvième session ordinaire, à Addis-Abeba du 6 au 11 juin 1983, a "condamné la politique de certains pays occidentaux, d'Israël ainsi que celle des sociétés transnationales qui maintiennent ou renforcent leur collaboration avec le régime de Pretoria dans les domaines économique, militaire et nucléaire (A/38/312, annexe, AHG/Res.112, par. 10). La Conférence a également condamné la collusion entre les régimes israélien et sud-africain, qui se traduit par une politique d'agression contre les peuples africains et arabes" (Ibid., AHG/Res.108, par. 9).

6. La deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, réunie à Genève du 1er au 12 août 1983, a, dans la déclaration qu'elle a adoptée déclaré ce qui suit :

"La Conférence condamne toutes les formes de coopération avec l'Afrique du Sud, et notamment le renforcement des relations entre Israël et le régime raciste sud-africain, particulièrement dans les domaines économique et militaire; elle lance une mise en garde contre la coopération entre ces deux pays dans le domaine nucléaire, coopération qu'elle ne peut que déplorer; elle déplore en outre tout particulièrement que ces relations s'étendent et se renforcent alors même que la communauté internationale met tout en oeuvre pour isoler complètement le régime raciste sud-africain; la Conférence considère que cette coopération, résultant d'un choix délibéré, constitue un acte d'hostilité à l'égard des peuples opprimés d'Afrique du Sud et va à l'encontre des résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies et des efforts déployés par le concert des nations pour que règnent la liberté et la paix en Afrique australe. La Conférence note avec préoccupation la propagande insidieuse menée par Israël contre l'ONU et les gouvernements résolument opposés à l'apartheid 3/."

7. Le Gouvernement israélien, toutefois, persiste dans cette politique. Il a lancé une violente campagne de diffamation contre la Conférence internationale de Vienne et n'a cessé d'accroître sa collaboration avec le régime d'apartheid.

II. COOPERATION MILITAIRE ET NUCLEAIRE

8. En dépit des dénégations répétées du Gouvernement israélien, les preuves de la collaboration intensive entre Israël et l'Afrique du Sud dans les domaines militaire et nucléaire se multiplient. Les médias occidentaux, israéliens et sud-africains ont continué de publier des informations à ce sujet.

9. The Star (Johannesburg), citant Jane's Weapons Systems, rapportait, dans son numéro du 9 novembre 1982, que l'Afrique du Sud et Taïwan figuraient parmi les principaux importateurs d'armements israéliens. La marine de guerre sud-africaine disposait de trois vedettes rapides d'attaque du type MOD, importées d'Israël en 1978, et de quatre autres vedettes de ce type construites en Afrique du Sud même; il était prévu d'ailleurs que l'Afrique du Sud en fabrique dix autres. Ces vedettes étaient équipées de missiles Skorpion ainsi que de deux canons de 76 mm et de plusieurs mitrailleuses. Elles disposaient d'une conduite de tir entièrement électronique.

10. Toujours selon The Star, bien que l'Afrique du Sud ait déclaré avoir mis au point elle-même le missile antinavire Skorpion, ce dernier était une nouvelle version du missile Gabriel-2 israélien; de même, le système de roquettes de 127 mm mis au point en Afrique du Sud correspondait au Hsiung-Feng taïwanais. Bien que l'Afrique du Sud affirme mettre au point et produire elle-même ses propres armes, il ressortait de certains indices que ces armes étaient en fait le résultat d'un projet de coopération entre Israël, Taïwan et l'Afrique du Sud.

11. Interfocus (New York), citant The Nation, rapportait dans son numéro du 21 janvier 1983, qu'entre 1970 et 1979, 35 p. 100 des exportations d'armes israéliennes avaient été destinées à l'Afrique du Sud. Ce même journal, citant l'Institut international d'études stratégiques, déclarait qu'Israël avait notamment vendu à l'Afrique du Sud des vedettes rapides d'attaque dotées de missiles, des avions de chasse à réaction équipés de moteurs General Electric, des chars, des hélicoptères antichars et des défenses électroniques, matériel utilisé contre les combattants de la liberté namibiens.

12. Merip Reports (New York) a fait remarquer dans son numéro du 21 février 1983, que la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud ne se limitait pas aux ventes d'armes; Israël, en effet, exportait sa technologie et ses connaissances scientifiques en Afrique du Sud en échange de matières premières telles que du charbon, de l'acier et de l'uranium. La société israélienne Tadiran et la société sud-africaine Consolidated Power formaient un vaste complexe spécialisé dans les ordinateurs et l'électronique à usage militaire.

13. The New York Times du 28 janvier 1983 déclarait :

"La coopération technique entre l'Afrique du Sud et Israël en ce qui concerne les armes et les renseignements est en fait importante."

14. Le Middle East (Londres) rapportait, dans son numéro de mai 1983, qu'Israël avait aidé à constituer la société sud-africaine South African Arms Corporation (ARMSCOR). La coopération entre les deux pays s'étendait à l'exportation des armements.

15. Dans un article publié dans African Affairs (Londres) en juin 1983, Naomi Chazan, directrice de recherche à la Hebrew University de Jérusalem, a déclaré que la coopération stratégique constituait l'aspect le plus intéressant des relations entre Israël et l'Afrique du Sud et a fait état d'une coopération entre ces deux pays dans les domaines de la contre-insurrection et de l'entraînement militaire.

16. La preuve la plus récente de la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud a été fournie lorsque l'armée mozambicaine a, le 23 mai 1983, abattu un avion espion téléguidé (drone) qui, selon les spécialistes, avait été soit conçu soit fabriqué en Israël. On a estimé que les caractéristiques de cet avion sans pilote permettaient au régime raciste sud-africain de s'en servir pour attaquer les forces des mouvements de libération nationale d'Afrique du Sud et des Etats africains indépendants. Le Christian Science Monitor rapportait que, selon un "observateur bien informé", il ne faisait aucun doute qu'il y avait un échange de technologies 4/ entre Israël et l'Afrique du Sud.

17. La participation israélienne à la campagne menée par le régime raciste d'Afrique du Sud contre des Etats africains indépendants était devenue un sujet de préoccupation pour l'Afrique, pour l'Organisation des Nations Unies et même pour certains Israéliens. C'est ainsi que Benjamin Beit-Hallahmi, professeur à

l'Université de Haifa (Israël) a écrit, dans un article publié par The New York Times, que des conseillers militaires israéliens étaient chargés de l'entraînement des forces de l'Uniao Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA) en Namibie. Il ajoutait :

"Israël participe activement en Afrique du Sud à la défense de ce que Washington estime être 'un avant-poste stratégique' - et ce, avec la complicité et le soutien des Etats-Unis. L'aide israélienne est d'autant plus importante que, bien que les Etats-Unis soient résolus à maintenir le régime sud-africain, la pression de l'opinion publique internationale fait que le Gouvernement américain juge qu'il vaut mieux que ce soutien ne soit pas trop manifeste 5/."

18. La radio angolaise a déclaré, le 21 février 1983, qu'Israël et l'Afrique du Sud entraînaient des bandits armés qui devaient ensuite s'infiltrer sur le territoire angolais. De même, on signalait que les Israéliens opéraient avec les forces du régime d'apartheid dans le nord de la Namibie.

19. Dix membres de l'association sud-africaine de parachutistes, avec à leur tête le général M. J. du Plessis, ont été invités à participer au congrès international de parachutistes réuni en Israël en mars 1983. Les officiers suivants faisaient partie de la délégation sud-africaine : le colonel Anton Van Graan, commandant du 1er bataillon de parachutistes, le colonel Henry Fraser et le commandant Gerry Steyn, commandant du 3ème bataillon de parachutistes 6/.

20. Le Middle East (Londres) a rapporté, toujours dans son numéro de mai 1983, que des ingénieurs israéliens étaient arrivés en Afrique du Sud au début de 1981 pour mettre en route la construction du premier sous-marin nucléaire sud-africain.

21. Dans le rapport de la Conférence internationale sur l'alliance entre l'Afrique du Sud et Israël, il était souligné que, depuis que des informations avaient fait état, en août 1977, de l'intention de l'Afrique du Sud de faire exploser une arme nucléaire dans le désert du Kalahari (Namibie), on avait eu d'abondantes preuves - ne serait-ce que les déclarations faites par de hauts fonctionnaires et des experts en Israël et aux Etats-Unis d'Amérique - de la collaboration étroite qu'entretenaient Israël et l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire (A/AC.115/L.595, par. 20).

III. COOPERATION ECONOMIQUE

22. Les rencontres qui ont lieu périodiquement entre les ministres israélien et sud-africain des finances et de l'économie ont élargi les liens économiques entre ces deux pays. Le Ministre israélien des finances, Yoram Aridor s'est rendu en Afrique du Sud au début de l'année 1983, dans le but, disait-on, d'obtenir l'accroissement des crédits sud-africains pour l'importation de produits manufacturés et de charbon en provenance d'Afrique du Sud et la réduction des droits de douane sur les produits israéliens.

23. A la suite de cette visite, les ministres israélien et sud-africain des finances ont, le 3 mars 1983, signé un accord destiné à renforcer les échanges entre les deux pays ainsi que les investissements. D'après le Ministre des finances sud-africain, cet accord portait aussi bien sur des projets déjà définis que sur des projets qui seraient entrepris à l'avenir. Il prévoyait l'instauration

d'une plus grande liberté de mouvement des capitaux entre les deux pays, l'ouverture de lignes de crédit pour le commerce et l'institution d'une coopération en matière de recherche agricole et technologique.

24. Les exportations israéliennes en direction de l'Afrique du Sud se sont accrues, passant de 80,75 millions de dollars en 1980 à 102,93 millions en 1981; par contre, les importations de produits sud-africains en Israël ont baissé, passant de 134,43 millions de dollars en 1980 à 103,17 millions en 1981. Il faut noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des ventes d'armements, de pétrole, d'or et de diamant.

25. Selon certains rapports, un consortium regroupant trois sociétés israéliennes et sud-africaines a été formé pour la production de filtres destinés à l'industrie automobile sud-africaine. Il s'agit des sociétés Kaapvall Industries, HAC Technologies et A. L. Filter (Israël) qui fournira les compétences techniques nécessaires à l'Afrique du Sud 7/.

IV. RELATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET AUTRES

26. La collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud s'est poursuivie notamment dans les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences et des sports.

27. La South African Society du Weizmann Institute of Science encourage activement la coopération culturelle et scientifique entre les deux pays. Elle a organisé l'envoi en Israël de neuf étudiants en sciences provenant de quatre universités sud-africaines pour y remplir les fonctions d'assistant auprès de chercheurs du Weizmann Institute 8/.

28. Le responsable scientifique du Ministère israélien de la santé, le professeur David Danon, s'est rendu en Afrique du Sud, invité par le South African Medical Research Council, pour y examiner la possibilité d'entreprendre des projets communs de recherche médicale 9/.

29. Le musicien israélien Yeroham Gaon a effectué une tournée en Afrique du Sud en mars 1983 10/.

30. La liste des contacts sportifs avec l'Afrique du Sud, publiée en avril 1983 par le Comité spécial, indiquait que les athlètes israéliens dont les noms suivent avaient participé, au cours du deuxième semestre de 1982, à des compétitions en Afrique du Sud : Limor Friedman, T. Frisher, Johnny Moyal, Shahar Perkiss et E. Sinai.

V. COLLABORATION AVEC LES BANTOUSTANS

31. Lennox Sebe, "président" de l'Etat prétendument indépendant du Ciskei, s'est rendu en Israël en mars 1983. Des rapports de presse ont indiqué qu'il avait conclu avec ce pays une série d'accords militaires et qu'Israël avait, en signe de bonne volonté, vendu un avion au Ciskei pour une somme symbolique 11/. La radio israélienne a déclaré que, selon des "sources politiques" israéliennes, ce pays avait signé un accord de vente d'armes au Ciskei, ce qui a été démenti par le Ministre israélien des relations extérieures 12/.

32. Le "Ministre de l'éducation et de la main-d'oeuvre" du bantoustan du Bophuthatswana s'est rendu en Israël en mai 1983 et y a rencontré le Ministre israélien de l'éducation, Zevulum Hammer. Des offres d'emploi ont été publiées sous forme de placards dans la presse israélienne pour des postes de toutes sortes dans ce bantoustan, et notamment pour celui de directeur d'une chaîne de télévision dont la mise en route était prévue pour 1985. Selon certains rapports, les Israéliens se chargeraient d'élaborer le plan directeur de ce service, de former le personnel, d'élaborer des programmes et de fournir une assistance technique. La télévision scolaire israélienne jouerait un rôle important dans la mise en place et le fonctionnement du service de télévision scolaire du Bophuthatswana. Le responsable de la partie israélienne de ce projet est l'administrateur général de la télévision scolaire israélienne, Ya'acov Loberbaum, professeur des sciences de la communication à l'Université Bar Ilan, laquelle entretient des liens très étroits avec l'Université du Bophuthatswana 13/.

VI. AUTRES DOMAINES

33. L'ancien premier ministre israélien, Yitshak Rabin, s'est rendu en Afrique du Sud en octobre 1982 sur l'invitation de l'United Israel Appeal of South Africa et a fait une visite de courtoisie au Ministre sud-africain des relations extérieures, R. F. Botha 14/.

34. Le général Shlomo Gazit, ancien chef du contre-espionnage militaire israélien et président actuel de l'Université Ben Gourion, s'est rendu en Afrique du Sud en juin 1983 et y a fait des déclarations sur les méthodes israéliennes de combat contre les Palestiniens 15/.

35. L'ambassadeur d'Israël en Afrique du Sud, Eliyahu Lankin, a déclaré, le 1er novembre 1982, à l'ouverture du septième colloque binational Afrique du Sud-Israël réuni à Pretoria, qu'Israël accueillerait avec satisfaction toute activité de coopération constructive avec l'Afrique du Sud; il a en outre dénoncé les appels au boycottage de ce pays. Ce colloque s'inscrivait dans le cadre d'un accord scientifique bilatéral signé sept ans auparavant par le Conseil de la recherche scientifique et industrielle de l'Afrique du Sud et le Conseil national de la recherche et du développement d'Israël 16/.

VII. CONCLUSIONS

36. Le Comité spécial estime que la collaboration persistante d'Israël avec le régime raciste sud-africain, particulièrement dans les domaines militaire et nucléaire, menace sérieusement la paix et la sécurité internationales. Ainsi que l'indique le rapport du Comité spécial à l'Assemblée générale lors de sa trente-septième session :

"Comme le Comité spécial l'a fait observer depuis 1976, l'alliance virtuelle existant entre l'Afrique du Sud et Israël s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le régime d'apartheid pour créer une alliance de régimes impopulaires ne tenant aucun compte de l'opinion publique mondiale qui constituerait une deuxième ligne de défense pour l'apartheid. Le fait que l'Afrique du Sud soit dotée de la capacité nucléaire est lourd de conséquences dans un tel contexte 17/."

37. Le Comité spécial rappelle que l'un des buts et objectifs principaux du Programme de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale lancé par l'ONU le 10 décembre 1973 était "d'empêcher la formation d'alliances fondées sur l'adhésion commune aux principes du racisme et de la discrimination raciale 18/". L'alliance entre Israël et l'Afrique du Sud a pris corps pendant cette décennie et constitue un défi que les Nations Unies se doivent de relever.

38. Le Comité spécial recommande que l'Assemblée générale fasse sienne la Déclaration adoptée par la Conférence internationale sur l'alliance entre l'Afrique du Sud et Israël (A/38/311-S/15883, annexe) et demande à tous les gouvernements ainsi qu'à toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre immédiatement fin à la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud.

39. Le Comité spécial note avec regret qu'un certain nombre de pays occidentaux ont continué de s'opposer à toute condamnation de la collaboration d'Israël avec le régime d'apartheid. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, notamment, a encouragé le Gouvernement israélien à bafouer les décisions des Nations Unies.

40. Le Comité spécial espère que ces gouvernements réviseront leurs positions et persuaderont Israël de cesser immédiatement toute activité renforçant l'oppression raciste en Afrique du Sud.

41. Enfin, le Comité spécial recommande que soit accordée la plus grande publicité à la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud de façon à appuyer les efforts visant à y mettre fin.

Notes

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 22 (A/37/22), par. 336 et 341.

2/ Pour le rapport de la Conférence, voir document A/AC.115/L.595.

3/ Rapport de la deuxième Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, Genève, 1er-12 août 1983, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.XIV.4 et corrigendum), Déclaration, chap. II, par. 19.

4/ The Christian Science Monitor (Boston), 6 juin 1983.

5/ The New York Times, 6 janvier 1983.

6/ The Citizen (Johannesburg), 17 mars 1983.

7/ Sunday Times, Business Times (Johannesburg), 5 décembre 1982.

8/ The Citizen (Johannesburg), 23 septembre 1983.

9/ Radio Johannesburg, 24 mai 1983.

- 10/ Rand Daily Mail (Johannesburg), 16 mars 1983.
- 11/ Middle East (Londres), mai 1983.
- 12/ The Guardian (Londres), 5 mars 1983.
- 13/ Rand Daily Mail (Johannesburg), 27 mai 1983.
- 14/ South African Digest (Pretoria), 22 octobre 1982.
- 15/ The Citizen (Johannesburg), 10 juin 1983.
- 16/ Rand Daily Mail (Johannesburg), 2 novembre 1982.
- 17/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 22 (A/37/22), par. 341.
- 18/ Résolution 3057 (XXVIII) de l'Assemblée générale, du 2 novembre 1973, annexe, par. 8.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу : Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o dirjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
